

SÉANCE ordinaire

Le 07 octobre 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 07 octobre 2024, à 19 h 00, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraïche, maire, mesdames les conseillères Meggie Ritchie et Josée Collin et messieurs les conseillers Raynald Leblanc, Pierre-Luc Arsenault et Gaétan Daraïche.

EST ABSENT: Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier.

EST ÉGALEMENT ABSENT : Messieurs les conseiller et Bruno-Pierre Godbout.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

- Décoration lumineuse – du Vert au Rouge – Autorisation de paiement;
- Rénovation Marcoux – Offre d'achat - terrain de l'ancien Bistro Cyr;
- Complexe sportif – Embauche d'un remplaçant contractuel;
- Appel d'offres – Travaux d'asphaltage – Octroi de contrat;

241007.302 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère, Josée Collin, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Décoration lumineuse – du Vert au Rouge – Autorisation de paiement;
 - Rénovation Marcoux – Offre d'achat - terrain de l'ancien Bistro Cyr;
 - Complexe sportif – Embauche d'un remplaçant contractuel;
 - Appel d'offres – Travaux d'asphaltage – Octroi de contrat;
1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
 - 4.2 Appui – Utilisation du terrain numéro 8646-04-6206 – Association des travailleurs du Rocher-Percé;
 - 4.3 Modification de la résolution numéro 240819.254 ;
 - 4.4 Octroi de contrat – Sel Windsor – Achat de sel pour la saison hivernale 2024-2025;
 - 4.5 Recommandation de paiement – TETRA TECH QI INC – Honoraires professionnels Conduite pluviale Daignault;
 - 4.6 Recommandation de paiement – CONSTRUCTION DJL INC – Projet de quartier Pabos Mills;
 - 4.7 Recommandation de paiement – ENTRPRISES SYLVAIN LEBLANC – Travaux d'asphaltage Boulevard René-Lévesque et

- route 132 Pabos Mills
- 4.8 Recommandation de paiements – Projet de quartier St-François;
- 4.9 Autorisation au directeur du service des finances – Emprunt au Fonds de roulement – Programme de départ à la retraite ;
- 4.10 Adoption du règlement numéro V-263-2024 concernant la diminution de la limite de vitesse sur certaines routes municipales;
- 4.11 Recommandation de paiement – TETRA TECH QUI INC – Assistance technique;
- 4.12 Autorisation – Demande d’extension du dépôt du rôle 2025-2026-2027;
- 4.13 Adoption – Second projet de règlement numéro 2017-Z-009 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 2017-z-001 de la ville de Chandler ;
- 4.14 Recommandation de paiement – ASSELS & LEPAGE, AVOCATS INC. – Services professionnels rendus;
- 4.15 Appui – Programme d’aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air – Club de récréation Grand Pabos;
- 4.16 Recommandation de paiement – GROUPE VOYER- Remise à neuf PP1-P ;
- 4.17 Projet Han logement – Abandon de servitude ;
- 4.18 Désignation d’un nom de rue – Quartier Pabos Mills ;
- 4.19 Changement d’adresse des immeubles situés sur le chemin de la
- 4.20 rivière Nord, district de Chandler ;
- 4.21 Recommandation de paiement – Projet de quartier Pabos;

5. PROPOS DU MAIRE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

6.1 Période de questions de l’assemblée.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

241007.303 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraiche et unanimement résolu d’adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 septembre 2024 et des séances extraordinaires du 11, 19 et 23 septembre 2024.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

241007.304 DEMANDE(S)

Pour donner suite à la demande d’aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants :

Demande d’aide financière - Grande marche Pierre-Lavoie 19 octobre 2024	150 \$
Lettre d’appui morale et financière au projet pilote en communauté et en entreprise	2 000 \$
Fabrique St-Dominique de Newport – Campagne de financement	Reporté
Demande de commandite – Albatros AAA de Rivière-du-Loup – Z. Cyr	150 \$
Association Épilepsie Gaspésie Sud – Demande de don	150 \$
Club Judo Vallée du Rocher – Demande de	Reporté

commandite	
------------	--

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**241007.305 DÉCORATION LUMINEUSE – DU VERT AU ROUGE –
AUTORISATION DE PAIEMENT**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraiche et unanimement résolu d'approuver la facture numéro 24-225 de l'entreprise « du Vert au Rouge » au montant de 3 287.35 \$, toutes taxes incluses, pour l'achat de décorations de Noël.

Il est également résolu qu'un montant de 2 275.60 \$, taxes nettes, soit prélevé au budget du quartier de St-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**241007.306 RÉNOVATION MARCOUX – OFFRE D'ACHAT - TERRAIN DE
L'ANCIEN BISTRO CYR**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour la vente du lot 6 194 475 connu comme étant le terrain de l'ancien Bistro Cyr de Chandler ;

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu une proposition d'achat qui respecte l'usage projeté visé pour l'immeuble en question ;

CONSIDÉRANT que Rénovations Marcoux propose de payer à la Ville une somme de 20 000 \$ plus taxes, le cas échéant, afin de construire sur le lot vendu trois (3) logements de 3 ½ ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu ce qui suit :

Que la Ville vende à Rénovations Marcoux l'immeuble connu comme étant le lot 6 194 175, pour la somme de 20 000 \$ plus taxes, le cas échéant ;

Que cette vente soit conditionnelle à la réalisation du projet de construction avancé par le propriétaire de l'entreprise, soit la construction de trois (3) logements de 3 ½ ;

Que cette vente soit faite sans aucune garantie, aux risques et périls de l'acquéreur, notamment en ce qui a trait au béton enfoui qui doit être retiré du terrain et traité conformément aux normes environnementales ;

Que Rénovations Marcoux doit s'engager à débiter la construction de ses logements en 2025 ;

Que le Maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, l'acte de cession de même que tous documents pertinents, requis et nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.307 COMPLEXE SPORTIF – EMBAUCHE TEMPORAIRE D'UN REMPLAÇANT CONTRACTUEL

CONSIDÉRANT que certains employés au complexe sportif sont actuellement en congé maladie pour une période indéterminée ;

CONSIDÉRANT la nécessité de poursuivre les activités prévues à la programmation automnale ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraiche et unanimement résolu que la Ville de Chandler procède à l'embauche de monsieur Jean Bélanger à titre de contractuel au taux horaire de 30 \$ pour effectuer du remplacement temporaire au complexe sportif et selon les besoins du service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.308 APPEL D'OFFRES – TRAVAUX D'ASPHALTAGE – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour les travaux d'asphaltage sur certaines routes municipales publié par le directeur général ;

CONSIDÉRANT que la Ville n'a reçu qu'une seule soumission et que celle-ci est jugée conforme aux documents de soumission ;

CONSIDÉRANT que le prix soumis respecte le budget prévu ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu d'octroyer le contrat d'asphaltage des routes municipales à Eurovia, au prix de 2 275 584.90 \$, plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.309 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraiche appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu d'approuver les comptes à payer représentant une somme de 322 067.09 \$, pour le journal des achats et de 108 231.93 \$, pour le journal des achats en lot du mois de septembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.310 APPUI – UTILISATION DU TERRAIN NUMÉRO 8646-04-6206 – ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DU ROCHER-PERCÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraiche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil appui le projet proposé par l'association des travailleurs du Rocher-Percé pour aménager une halte sur le lot 8646-04-6206.

Afin de collaborer au projet, il est résolu que :

- Fabriquer deux (2) supports en bois pour les affiches ;
- Installer deux (2) supports en béton pour soutenir les affiches ;
- Retirer le vieux quai flottant et le mobilier urbain en place ;

Il est également résolu que l'association des travailleurs sera responsable de l'entretien du site et du mobilier afin d'assurer le bien-être des usagers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.311 MODIFICATION DE LA RESOLUTION NUMERO 240819.254

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraiche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise la modification de la résolu numéro 240819.254 en retirant le paiement de la facture numéro 0988745 au montant de 60 924.47 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.312 OCTROI DE CONTRAT – SEL WINDSOR – ACHAT DE SEL POUR LA SAISON HIVERNALE 2024-2025

Il est proposé par Raynald Leblanc, appuyé de Gaétan Daraiche et unanimement résolu que ce conseil autorise la commande numéro 5180034430, au montant de 38 700 \$, taxes non incluses, payable à SEL WINDSOR pour l'achat de sel de déglçage pour la saison 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.313 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – TETRA TECH QI INC – HONORAIRES PROFESSIONNELS CONDUITE PLUVIALE DAIGNAULT

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil recommande le paiement de la facture numéro 60884015 à TETRA TECH QUI INC, pour des honoraires professionnels reliés au projet de réhabilitation de la conduite pluviale sur la rue Daignault, quartier Chandler.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget prévu au règlement d'emprunt V-256-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.314 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – CONSTRUCTION DJL INC – PROJET DE QUARTIER PABOS MILLS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraiche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil recommande le paiement de la facture numéro A430 2024 18046694 à CONSTRUCTION DJL INC., pour l'achat de matériel granulaire pour le Chemin de la Pointe, district de Pabos Mills.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget prévu pour les projets du quartier Pabos Mills.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.315 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ENTREPRISES SYLVAIN LEBLANC – TRAVAUX D'ASPHALTAGE

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil recommande le paiement de la facture numéro 699654 au montant de **21 910,79 \$**, toutes taxes incluses et de la facture numéro 699657, au montant de **28 683.10 \$**, toutes taxes incluses, à ENTREPRISES SYLVAIN LEBLANC, pour des travaux d'asphaltage.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget prévu de la réserve Fonds de carrières et sablières.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.316 RECOMMANDATION DE PAIEMENTS – PROJET DE QUARTIER ST-FRANÇOIS

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures ci-dessous dans le cadre des projets du quartier St-François.

ENTREPRISE	FACTURE NUMÉRO	TOTAL (TTC)
Les industries FIPEC INC	216481	75.63 \$
Rona Maurice Goupil 2014 Inc	0406343	20.47 \$
Rona Maurice Goupil 2014 Inc	0406246	65.52 \$
Rona Maurice Goupil 2014 Inc	0406245	73.54 \$
Centre de location MC2	7508	50.13 \$

Rona Maurice Goupil 2014 Inc	0406134	150.44 \$
Rona Maurice Goupil 2014 Inc	0406719	147.96 \$
Rona Maurice Goupil 2014 Inc	0406754	21.79 \$
Rona Maurice Goupil 2014 Inc	0406665	194.49 \$
	TOTAL	799.97 \$

Madame la conseillère Josée Collin dénonce son intérêt dans cette résolution et ne prend pas part à la décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.317 AUTORISATION AU DIRECTEUR DU SERVICE DES FINANCES – EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT – PROGRAMME DE DÉPART À LA RETRAITE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraiche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil autorise le directeur du service des finances à faire un emprunt de 38 590 \$ au Fonds de roulement pour une période de cinq (5) ans pour le remboursement d'un programme de départ à la retraite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.318 ADOPTION DU REGLEMENT NUMERO V-263-2024 CONCERNANT LA DIMINUTION DE LA LIMITE DE VITESSE SUR CERTAINES ROUTES MUNICIPALES

ATTENDU que le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

ATTENDU qu'un avis de présentation du présent règlement a été régulièrement donné à une séance du Conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le **11 septembre 2024** et inscrit au livre des délibérations sous le numéro **240911.292**

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraiche et unanimement résolu que le règlement numéro V-263-2024, soit adopté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.319 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – TETRA TECH QUI INC – ASSISTANCE TECHNIQUE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraiche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à TETRA TECH QI INC pour l'assistance technique

requis et nécessaire pour l'attestation d'assainissement municipale.

NUMERO DE FACTURE	MONTANT (TTC)
60884003	2 820.19 \$
60884003	2 452.88 \$

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget prévu au règlement d'emprunt V-256-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.320 AUTORISATION – DEMANDE D'EXTENSION DU DÉPÔT DU RÔLE 2025-2026-2027

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise le report du dépôt du nouveau rôle équilibré 2025-2026-2027 de la ville de Chandler à la date maximale du 1^{er} novembre 2024 et d'en transmettre une copie certifiée à la MRC du Rocher-Percé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.321 ADOPTION – SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-Z-009 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2017-Z-001 DE LA VILLE DE CHANDLER

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1), le Conseil peut modifier ses règlements d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'apporter certains ajustements, corrections, suppressions, modifications, ajouts ou précisions d'ordre général, technique ou administratif au règlement de zonage en vue d'avoir des outils actualisés, justes et répondants aux nouveaux besoins de la Ville ;

CONSIDÉRANT que pour atteindre l'ensemble de ces objectifs, le Règlement de zonage numéro 2017-Z-001 doit être modifié ;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'adopter des modifications à sa réglementation d'urbanisme pour une meilleure administration de celle-ci ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné conformément à la Loi lors de la séance ordinaire du 9 septembre 2024 et qu'un premier projet de règlement a été adopté lors de cette même séance ;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a eu

lieu le 26 septembre 2024 ;

CONSIDÉRANT que le présent projet de règlement comprend des dispositions susceptibles d'approbation référendaire ;

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil, qui ont reçu une copie du règlement le tout conformément à l'article 445 du Code municipal, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Gaétan Daraiche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et RÉSOLU :
QUE le conseil municipal adopte, par la présente, le document intitulé « Second projet de règlement modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 2017-Z-001 de la ville de Chandler ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.322 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ASSELS & LEPAGE, AVOCATS INC. – SERVICES PROFESSIONNELS RENDUS

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 02481 au montant de 20 650.40 \$, toutes taxes incluses, à ASSELS & LEPAGE AVOCATS INC, pour des services professionnels rendus dans le cadre du dossier « ancien bâtiment du Bistro Cyr ».

Il est également résolu que ce montant soit emprunté au Fonds de roulement pour un terme de cinq (5).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.323 APPUI – PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES, SPORTIVES ET DE PLEIN AIR – CLUB DE RÉCRÉATION GRAND PABOS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraiche, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et résolu ce qui suit:

QUE le conseil municipal de la Ville de Chandler appuie le projet du Club de Récréation Grand Pabos Inc. pour le projet d'agrandissement et d'achat de simulateurs de golf afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air.

QUE le conseil municipal de la Ville de Chandler s'engage à conclure une entente de service avec le Club de Récréation Grand Pabos, inc. pour le projet d'agrandissement et d'achat de simulateurs de golf afin que ce dernier soit accessible à l'ensemble de la population.

Cette résolution remplace et abroge la résolution numéro 231113.331.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.324 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – GROUPE VOYER

Il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Daraiche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu d'approuver la facture numéro 83932 de GROUPE VOYER INC. Au montant de 10 339.41 \$, taxes comprises, pour la remise à neuf d'une pompe au poste de pompage PP1-P, quartier Pabos.

Il est également résolu que la somme requise au paiement de ces travaux soit prélevée dans le Fonds réservé de l'assainissement des eaux usées de la ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.325 PROJET HAN LOGEMENT – ABANDON DE SERVITUDE

ATTENDU que Han Logement projette de construire 48 logements adaptés sur le lot 6 284 980 ;

ATTENDU qu'afin de permettre la réalisation de ce projet, la Ville a demandé à Hydro-Québec la radiation d'une servitude sur le lot concerné tout en acceptant d'assumer les honoraires professionnels requis pour ce faire ;

ATTENDU que ces honoraire s'élèvent à la somme de 5 000 \$, plus taxes.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc et résolu unanimement d'approuver le paiement de la facture numéro 856043 de Hydro-Québec au montant de 5 000 \$, plus taxes, correspondant aux frais encourus par Hydro-Québec pour la radiation d'une servitude existante sur le lot 6 284 980.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.326 DÉSIGNATION D'UN NOM DE RUE – QUARTIER PABOS MILLS

CONSIDÉRANT qu'une adresse civique est attribuée en fonction de la localisation de l'entrée charretière et certains immeubles décelés ont des adresses problématiques.

CONSIDÉRANT que ces immeubles décelés ont une adresse civique sur la route 132, mais n'ont pas façade sur celle-ci.

CONSIDÉRANT que l'incohérence des adresses actuelles peut nuire au bon déroulement des opérations des services de premiers répondants et de livraison.

CONSIDÉRANT que le fonctionnaire désigné peut procéder à une renumérotation des bâtiments et/ou à une modification de l'adresse civique pour des raisons de sécurité publique ou pour toute autre raison.

CONSIDÉRANT que la demande est conforme au Règlement V-219-2019 visant l'établissement de normes relatives à la numérotation d'immeubles sur le territoire de la ville de Chandler.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraiche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que la rue accueillant ces immeubles, qui n'a actuellement pas de nom, soit désignée comme étant la « Rue du Moulin » et que ce changement soit envoyé à Toponymie Québec pour approbation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.327 CHANGEMENT D'ADRESSE DES IMMEUBLES SITUÉS SUR LE CHEMIN DE LA RIVIÈRE NORD, QUARTIER CHANDLER

CONSIDÉRANT qu'un numéro civique est attribué en fonction de la localisation de l'entrée charretière et que les immeubles visés possèdent tous une entrée charretière sur le Chemin de la Rivière Nord.

CONSIDÉRANT que l'incohérence des adresses actuelles peut nuire au bon déroulement des opérations des services de premiers répondants et de livraison.

CONSIDÉRANT que le fonctionnaire désigné peut procéder à une renumérotation des bâtiments et/ou à une modification de l'adresse civique pour des raisons de sécurité publique ou pour toute autre raison.

CONSIDÉRANT que la demande est conforme au Règlement V-219-2019 visant l'établissement de normes relatives à la numérotation d'immeubles sur le territoire de la ville de Chandler.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que les immeubles visés sur le Chemin de la Rivière Nord, quartier Chandler, changeront désormais d'adresses conformément au tableau suivant et que ces changements seront effectifs à compter du 7 octobre 2024.

ANCIENNE ADRESSE RECONNUE	NOUVELLE ADRESSE RECONNUE	CADASTRE	MATRICULE
---------------------------	---------------------------	----------	-----------

0	RANG 1	60	CHEMIN DE LA RIVIÈRE NORD	4 509 524	8856-87-5885
1	ROUTE 132	85	CHEMIN DE LA RIVIÈRE NORD	4 509 518	8856-58-9996
0	RANG 1	87	CHEMIN DE LA RIVIÈRE NORD	4 509 520	8857-52-8344
0	RANG 1	91	CHEMIN DE LA RIVIÈRE NORD	4 510 066	8857-51-1605

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

241007.328 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – PROJET DE QUARTIER PABOS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu que ce Conseil approuve le paiement des factures numéros 1564 et 1568 à Bélanger & Couture Inc pour l'achat de matériel granulaire pour le projet d'aménagement de balançoire réalisé face à l'Église de Pabos.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du budget prévu pour les projets du quartier Pabos.

241007.329 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Raynald Leblanc propose la levée de l'assemblée à 19 h 33.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraïche
Maire

Roch Giroux
Directeur général & greffier